



MAIRIE  
01260 VALROMEY-SUR-SERAN

Le 08 juin 2022

217 rue Marcoz,  
73000 Chambery  
vincent.biays@orange.fr  
06 80 01 82 51

Siret 335 214 698 0007B  
APE 742A

## REVISION DU PLU

### Réunion n°10 - réflexions sur le PADD - 07 avril 2022

**Participants :** Mme GODET (Maire) - M FOURNEL (Maire délégué de Sutrieu) - M REYNAUD - Mme CHATRON - Mme BIDET - M LEJEUNE - M MARTINE - Mme GARIN (adjointe). M JOLIVET (Agence 01)

L'inventaire des bâtis mutables est engagé sur les secteurs de Lompnieu et Sutrieu. Son objectif est d'avoir une connaissance précise du potentiel de création de logement en renouvellement urbain. Les bâtis qui sont retenus pour bénéficier d'un changement de destination seront repérés sur les plans.

Madame le Maire n'imagine pas spécialement une politique volontariste et incitative de renouvellement urbain. Elle préfère une stratégie de réalisation au fil du temps.

La discussion s'engage sur l'opportunité de prévoir un secteur d'extension urbaine à Belmont. Ce site pourrait porter un programme de logements innovant et différencié du lotissement classique : par exemple un programme d'habitat partagé multi générationnel.

Un premier site est identifié à l'amont du chemin des Rongines. Vérifier les conditions de desserte par les réseaux. Voir si d'autres sites sont pertinents.

Les échanges portent sur le choix d'un site pour l'implantation d'une petite zone artisanale. Le site retenu par le SCOT (Sous-Rivière à Sutrieu) ne fait pas l'unanimité en raison de la proximité d'une usine polluante, de la présence de nombreuses zones humides, d'une localisation éloigné des centres d'attractivité. Deux sites alternatifs sont proposés : l'un à l'amont des Mélines, dans la boucle de la RD8, l'autre au lieu-dit le Finage de Pont, entre le hameau de Pont et la RD69. Si le site retenu est différent de celui du SCOT, il faudra prévoir une modification du SCOT pour acter le changement de localisation.

Madame le Maire rappelle la volonté d'équilibrer le développement entre les différentes communes historiques.

En tête de PADD, prévoir un paragraphe pour situer le contexte de Valromey dans l'environnement des communes voisines.



**Prochaines réunions :**

- 12 mai : 9h inventaire des bâtis mutables (secteur Belmont).
- 09 juin : 9h inventaire des bâtis mutables (secteur Vieu) + 14h réunion sur le PADD.
- 11 juillet : 9h inventaire des bâtis mutables (fin du secteur Belmont) + 14h réunion sur le PADD.
- 14 septembre : 18h30 réunion publique n°2 - présentation du PADD.

---

Vincent BIAYS